



## début d'étude

consultation de bureaux d'étude

fin mars 2020

### > COPIIL 1: réunion de lancement

26 juillet 2020

> concertation avec partenaires

> ateliers n° 1 avec habitants et élus

03 septembre 2020

## 1. Diagnostic

### > COPIIL 2: présentation du diagnostic

05 octobre 2020

> réunion avec responsables de l'hôpital

de Limoux

12 novembre 2020

## 2. Scénarios d'aménagement

### > COPIIL 3: étape 1. présentation

des Hypothèses

15 décembre 2020

> ateliers N°2 avec habitants & élus

par visio-conférence

22 janvier 2021

## à venir

> **COPIIL 4 : étape 2.** synthèse du (ou des) scénario(s), choix et calage de la stratégie

9 février 2021

## 3. Parti d'aménagement

> **COPIIL 5: étape 1. développement du scénario & présentation**

> ateliers n°3 avec habitants et élus

mars / avril 2021

> **COPIIL 6: étape 2. développement et présentation du projet, «Plan guide»**

avril / mai 2021

> Réunion publique

mai / juin 2021



auriol+delwarde  
architecture

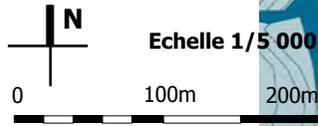
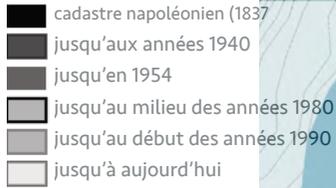
1 rue Joliot CURIE 11150 BRAM  
aurioldelwarde.architecture@gmail.com



Sas API  
4, rue Joseph Thillet  
31400 Toulouse  
Téléphone : 06 59 12 15 1  
Télécopie : 08 97 10 33 5  
Adresse de messagerie :  
accueil-api@orange.fr

## phase 1 .diagnostic croisé PRÉSENTATION RÉUNION du 05 octobre 2020

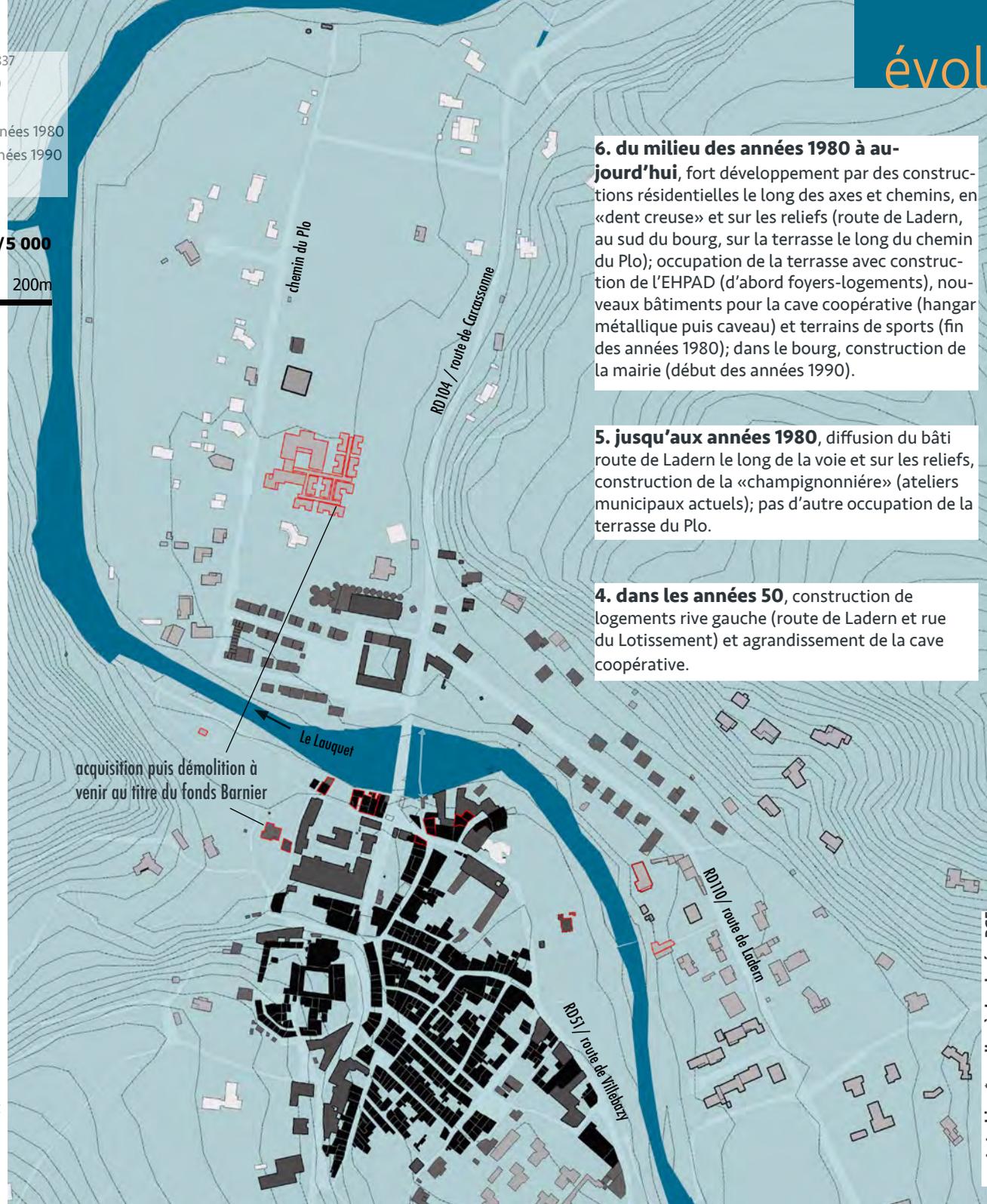
# ANALYSE URBAINE & PAYSAGÈRE



**3. jusqu'au début XXe siècle**, début de l'occupation de la rive gauche et de la terrasse du Plo: quelques constructions au carrefour RD104/route de Ladern; construction de l'école et de la cave coopérative.

**2. entre mi XIXe et début XXe siècle**, construction d'un pont (élargi dans les années 1920) et d'un nouvel axe (actuelle RD104); maintien du bourg sur la rive gauche, forte densification le long de ce nouvel axe où se situe la vie sociale et économique (commerces, marché, école dans l'abbaye); extension du bourg vers le Lauquet avec des constructions importantes liées à l'activité viticole.

**1. jusqu'au milieu du XIXe siècle**, Saint-Hilaire constitué par un noyau ancien avec le complexe abbatial construit en point haut (du VII au XIIe) et ses extensions: quartier du Fort (du XIV au XVIIIe) et partie basse (du XVIII au XIXe).



**6. du milieu des années 1980 à aujourd'hui**, fort développement par des constructions résidentielles le long des axes et chemins, en «dent creuse» et sur les reliefs (route de Ladern, au sud du bourg, sur la terrasse le long du chemin du Plo); occupation de la terrasse avec construction de l'EHPAD (d'abord foyers-logements), nouveaux bâtiments pour la cave coopérative (hangar métallique puis caveau) et terrains de sports (fin des années 1980); dans le bourg, construction de la mairie (début des années 1990).

**5. jusqu'aux années 1980**, diffusion du bâti route de Ladern le long de la voie et sur les reliefs, construction de la «champignonnière» (ateliers municipaux actuels); pas d'autre occupation de la terrasse du Plo.

**4. dans les années 50**, construction de logements rive gauche (route de Ladern et rue du Lotissement) et agrandissement de la cave coopérative.

> un village qui s'est fortement modifié: de façon visible (types d'implantation bâtie dans l'espace, densités, formes et architectures très différentes selon les époques de construction) ou plus discrète (disparition du moulin au nord de l'actuelle mairie, démolition / reconstruction autour du nouvel axe RD104, pont, remblais sur le Lauquet)

> un village d'abord implanté sur les reliefs, à l'écart du Lauquet, puis qui s'en rapproche avec de grands bâtiments construits toujours en rive gauche, enfin et très récemment en rive droite sur le quartier du Plo

> une vie sociale et économique du village qui passe du bourg ancien sur la rive gauche (abbaye puis village) puis s'étend aussi en rive droite du Lauquet (village et quartier du Plo).

# structure du paysage



> une vallée très marquée par l'opposition entre: le relief et quelques boisements; les terrasses successives (quartier du Plo, espaces de vignes); le village à l'articulation entre pied de relief et fond de vallée



le pont avant son élargissement (avant 1920)

> une présence forte de l'eau au regard des rares franchissements du Lauquet, de la ripisylve et des méandres, de son lit plus ou moins vaste et des conséquences liées aux nombreuses inondations (destructions, mais aussi forme et occupation des espaces évolutives)



le quartier du Plot (autour de 1950)

> dans le village, force du ruisseau et du béal irriguant un grand espace de jardins potagers

> une structure végétale forte le long du Lauquet (saules, peupliers...) et à proximité (alignement de platanes, petit parc avec chêne-verts, conifères...), mais plus discrète sur la terrasse (alignements de muriers-platanes, haies de thuyas) et dans le village



l'école et le pont élargi, l'abbaye à l'arrière-plan

> très peu de chemins piétons/ vélos irriguant le territoire

> des points de vue discrets sur l'abbaye depuis la RD104 (voir page suivante), quelques échappées depuis la route de Ladern, très peu depuis le chemin du Plo.



1, 2 & 3. depuis le dernier virage de la RD104, vues lointaines et fugitives vers l'abbaye à l'arrière-plan; points de vue légèrement en surplomb



4. près de l'école, vue discrète sur l'abbaye depuis la RD104



5. derrière l'école, vue discrète sur l'abbaye à l'arrière-plan



6 & 7. depuis le pont et le site du monument aux morts, première vue vraiment panoramique sur village et l'abbaye en surplomb



# vues sur l'abbaye

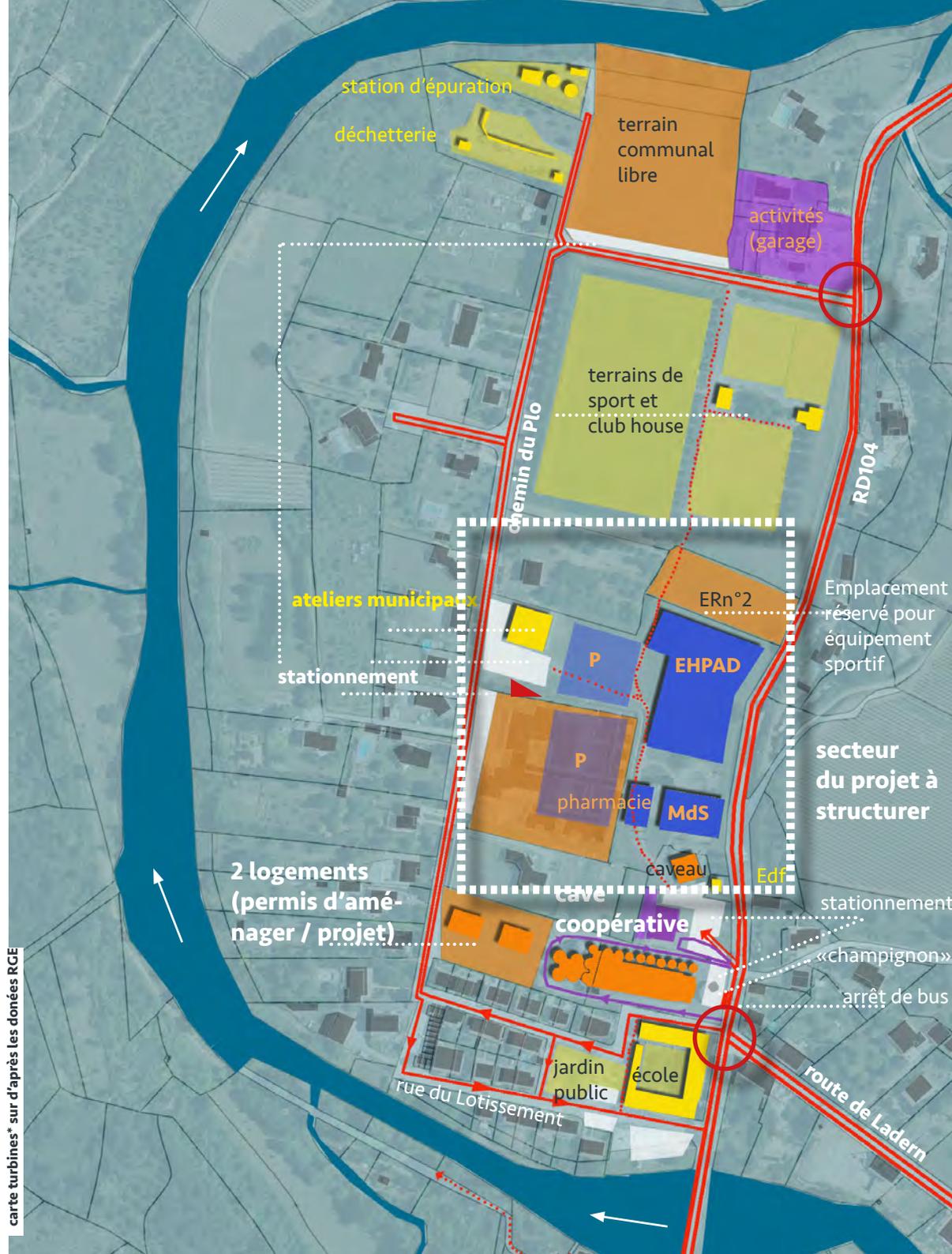
> des vues frontales et lointaines sur l'abbaye depuis l'entrée de ville par la RD104, avec d'autres «points d'appel»: vues sur la vallée côté droit, l'EHPAD et l'aire de pique-nique, puis la cave coopérative et enfin l'école

> pont et espaces publics de l'école et du monument aux morts comme seule ouverture et découverte de l'abbaye et du village

> un «panorama» qui va être profondément modifié par la démolition des constructions impactées par les inondations d'octobre 2018 (rue du Pont) et le remaniement des berges.



rue du Pont: constructions bientôt démolies (à droite sur photo du bas) et nouvelle façade (à droite sur photo du haut)



# quartier du Plo

## > un fonctionnement routier limité et une desserte à améliorer

La RD104 longe le quartier du Plo qui n'est que très peu irrigué à l'exception du chemin du Plo; le petit réseau au sud près de l'école et du lotissement montre comment une certaine densité accompagnée d'espaces urbains (jeux...) peut s'installer si des espaces publics sont créés.

Le talus qui cerne à l'Est la RD104 limite l'accès, ce qui oblige à restreindre les sorties aux 2 carrefours principaux. Le carrefour au sud gère l'arrivée de la route de Ladern, les deux voiries qui cernent l'école, et l'accès à la cave coopérative. Le statut hybride des espaces devant la cave (espaces privés mais ouverts au public) et le traitement de l'arrêt de bus devant le «champignon» et l'entrée de l'école rendent complexe ce «nœud» urbain.

Les déplacements doux sont restreints et limités à quelques chemins créés spontanément.

## > de nombreux espaces en mutation; des «dents creuses» importantes surtout entre la RD104 et le chemin du Plo

L'ancien EHPAD, l'ER n°2, le caveau et le bâtiment en béton de la cave coopérative, et dans une moindre mesure, les ateliers municipaux, sont des espaces et des fonctions qui sont susceptibles de muter ou d'être déplacés. L'urbanisation du quartier en partie inondable est faible, encore peu dense, de vastes emprises restant disponibles, malgré un bâti parfois important (cave).

A l'est du chemin du Plo, le bâti peu dense est essentiellement occupé par un habitat individuel peu structuré, en retrait par rapport à la voie et qui ne constitue pas un tissu urbain à proprement parlé, à l'inverse du sud du secteur qui est très structuré autour de l'école et du jardin public.

# ENJEUX

# le Lauquet et ses rives



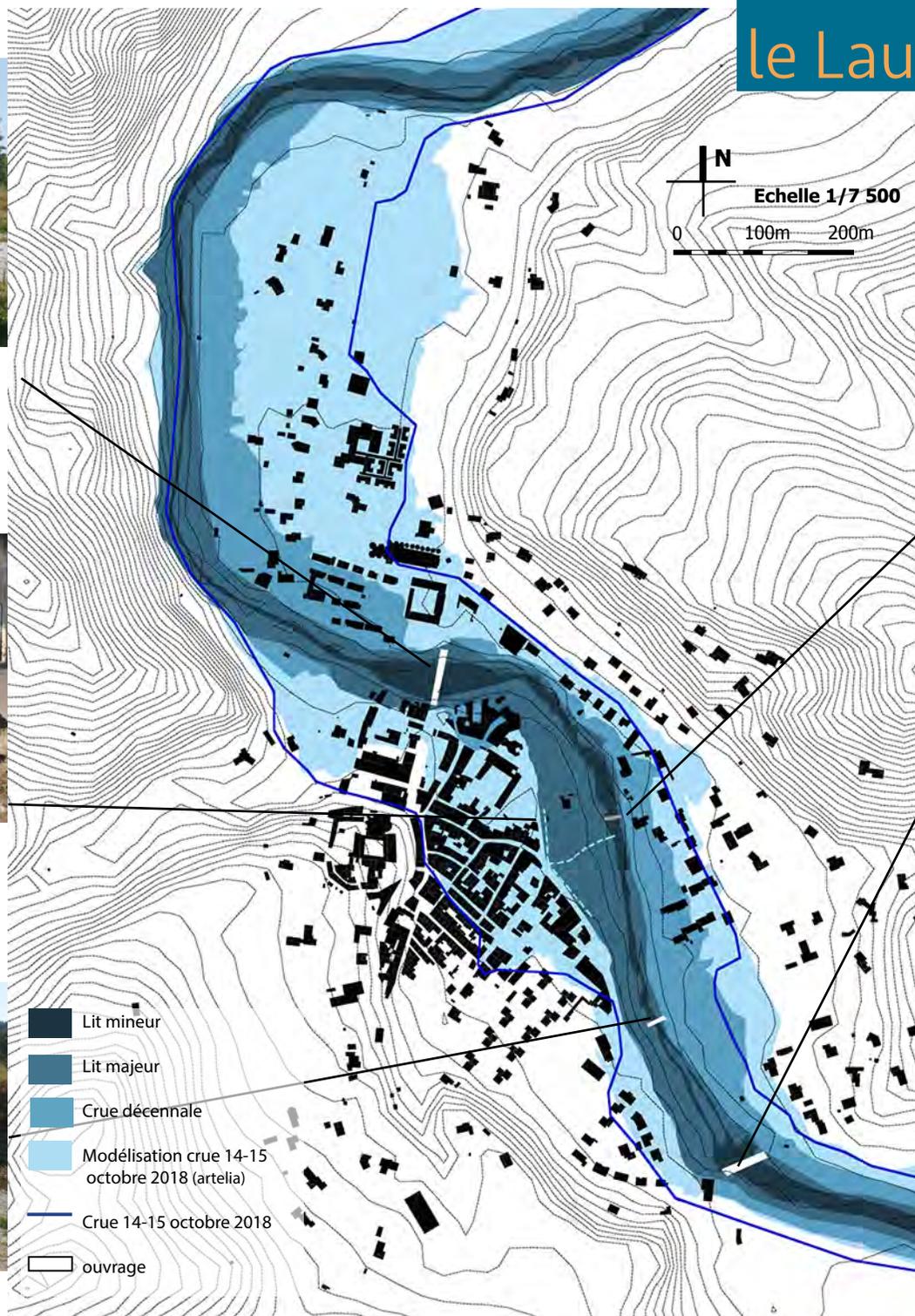
le pont, ouvrage principal qui connecte le nord et sud de Saint-Hilaire



les potagers en bord du Lauquet sont irrigués par un béal ouvert le long de la route



le passage à gué routier



> une forte opposition entre les 2 rives: plutôt concave rive droite (talus, affleurements rocheux, murets, enrochements) et convexe rive gauche pendant la traversée du bourg (pente douce avec installation initiale du bourg, des jardins, des chemins principaux)

> une rivière complexe à franchir (pont, gué, passerelle arrachée) mais bien utilisée (béal, retenue)

> une forte évolution des espaces inondés: rive droite, des espaces sans champ d'expansion des crues régulièrement puis très largement inondés en 2018; rive gauche, des espaces inondés régulièrement en pied de village (près du pont) ou dans des champs; dans les secteurs anciens, la crue est largement rentrée dans le village ce qui n'était pas le cas auparavant.



l'ancienne passerelle piétonne (avant/apres démolition)



la retenue du Lauquet

# CONCERTATION



# concertation

## Organisation et échantillon des personnes rencontrées

- > 3 ateliers distincts organisés avec des publics et des horaires différents (9 habitants à 15h, 6 habitants à 18h et 9 élus à 19h), site internet de la Commune, par affiche et dans chaque boîte aux lettres.
- > un même questionnaire a été remis mais usage un peu différents avec les élus
- > pour les habitants, dans leur très grande majorité, 56 ans et plus.
- > personnes sinistrées lors des inondations d'octobre 2018 fortement représentées

## Fonctionnement du bourg

- > prédominance des déplacements piétons vers les activités et fonctions centrales (mairie, Poste, abbaye...)
- > abords de l'école en rive droite et de l'unique pont problématiques
- > destination pour les courses (Limoux), les loisirs (Carcassonne et environs proches et littoral, Pyrénées)
- > recours aux commerces ambulants moins marginal
- > fonctions urbaines manquantes évoquées, déjà en majorité été identifiées dans les projets en cours
- > absence de place urbaine

de référence, centralisatrice des fonctions quotidiennes et touristiques

## Mobilités

- > place de dominante de la voiture critiquée
- > demande forte d'espaces spécifiques plus sécurisés pour les piétons et les vélos

## Habitat

- > nécessité de réhabilitation des immeubles du centre bourg et ouverture à «l'urbanisation de nouveaux espaces pour attirer de nouvelles familles» mais questions sur niveau d'équipements de la commune (garderie...).

## Le Lauquet

- > intérêt suscité par proposition des étudiants: aména-

gement, appropriation des berges (promenade, repos, parcours sportifs, jardins...).

- > franchissements à recréer (rue des Caves, «pont noyé» puis gué), quotidiens des habitants

## Quartier du Plo

- > jugé éloigné du village, peu accessible pour l'EHPAD malgré un rôle fort (école, cave, équipements sportifs)
- > nouveaux équipements à envisager: jardins collectifs et/ou publics, potagers, franchissement piétons & vélos (pont et/ou gué), stationnement
- > entretien et nettoyage du cours d'eau



## Remarques:

- liens aux équipements sportifs peu évoqués au regard du public rencontré.
- personnes présentes soulignant fortement leur pratique piétonne et leurs difficultés (étroitesse ou absence des trottoirs, vitesse excessive des voitures...) en lien avec leur lieu d'habitation (plus importante pour les habitants du centre du village);
- à cet égard, élus ayant des lieux de résidence plus diversifiés d'où une pratique moins systématique de la marche à pied
- activité professionnelle engendrant logiquement des déplacements en voiture plus importants.

- **expression des élus de la Commune en tant qu'habitants; profils différents**

## Thèmes généraux évoqués avec les élus

> réponse à l'absence d'**espace public principal** dans le projet de l'Ilot Nord: créer une polarité à l'articulation entre axe principal de et complexe abbatial

> **d'où nécessité d'un passage à gué entre rue des Caves et quartier du Plo** (passage à gué, pas japonais, passerelle piétons/vélo en encorbellement sur le pont existant sous maîtrise d'ouvrage départementale, mise à sens unique du pont ou sens prioritaire...); belvédère à l'angle du pont (étudiants)

> fonctionnement interne de **l'ancien EHPAD jugé satisfaisant avec lien à améliorer (chemin, aire pique nique peu valorisants)**

> interrogation sur **la cave coopérative**, sur le bâtiment dit «caveau»

> équipements futurs: aire camping car, skate park, aménagement de l'ancien chemin entre l'Abbaye et la Cité...

> déplacement éventuel des **ateliers municipaux** (près de la déchetterie, vers le lotissement des Ormes?)

> aménagements nécessaires de jardins, promenades, évocation de la crue...

> questions aussi sur le domaine de l'Horte plus au nord (espace remarquable, liens à la rivière fort)

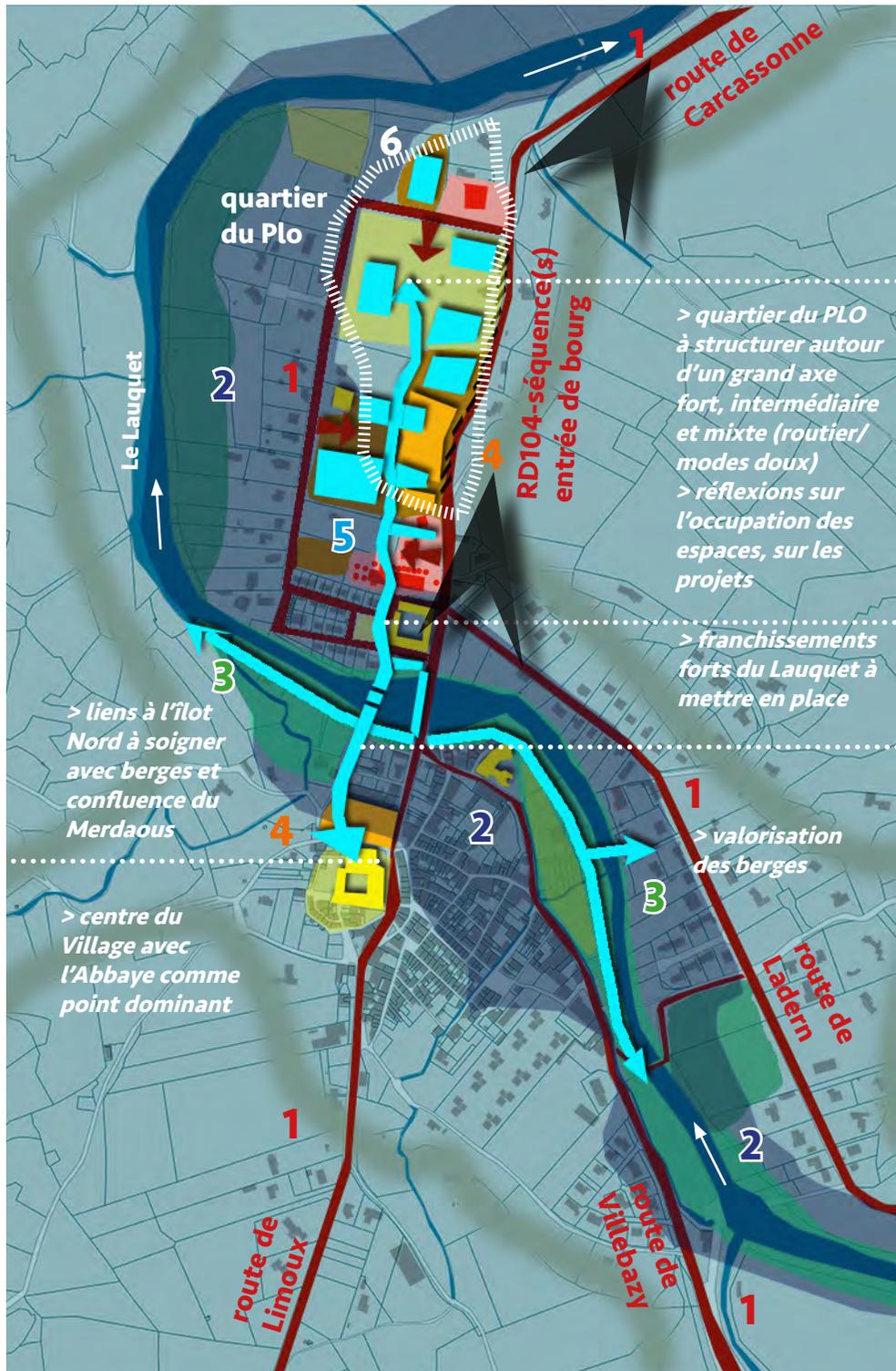
> importance reconnue du rôle du SMMAR (financements, compétences tech-

niques, gestion et entretien) et nécessité d'un fort travail d'explication et de communication à destination des habitants.

> **Intérêt de la présente démarche pour programmer dans le temps les différents projets quel qu'en soit le maître d'ouvrage (Maison de Santé, EHPAD, Ilot Nord, réorganisation des espaces publics dans le quartier du Plo...) tout en retraillant les espaces touchés par la crue.**

# DIAGNOSTIC & SYNTHÈSE

# synthèse & hypothèses de travail



Une recomposition urbaine qui doit s'appuyer sur les caractéristiques et les objectifs suivants:

**1-** un réseau viaire principal limité (axe RD104, route de Ladern et route de Villebazy; chemin du Plo)

**2-** de nombreux espaces concernés par le risque d'inondations, fragilisant la position de certains équipements (mairie, salle des fêtes, piste de danse...) ou de certaines constructions existantes (bâti résiduel)

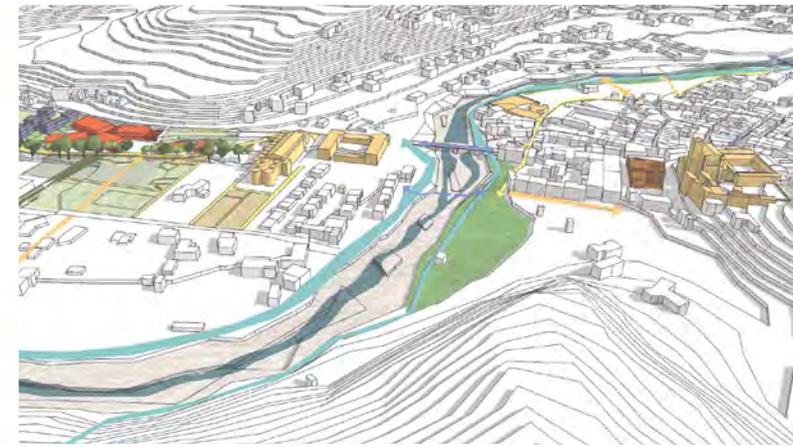
**3-** des berges à réaménager en prenant en compte le risque et renforçant les usages de tous les publics (jardins, chemins, cultures maraîchères, traversées...)

**4-** des projets à articuler entre eux (phasage, liaisons spatiales et fonctionnelles): îlot Nord près de l'Abbaye, Maison de Santé et EHPAD (stationnement et accès aux bâtiments ne devant pas consommer tous les espaces)

**5-** des liens à mettre en place pour cadrer et relier les projets mais aussi pour desservir tous les espaces utilisables (délaissés inondables ou non), sur des programmes pertinents complémentaires

**6-** des projets à organiser dans le quartier du Plo pour utiliser les rares espaces non inondables mais facilement urbanisables (absence de relief, orientation, liens visuels et fonctionnels avec le centre du village à renforcer...); des espaces aujourd'hui sous-utilisés et des fonctions à interroger (cave coopérative, caveau, poste électrique, terrains de sports...) pour créer un ou des nouveaux espaces publics forts et des liens avec la RD104 et l'entrée de ville à préciser et traiter.

**Des projets à organiser en se projetant dans le long terme en optimisant le foncier mobilisable.**



auriol+delwarde  
architecture

1 rue Joliot CURIE 11150 BRAM  
auriol+delwarde.architecture@gmail.com



Sas API  
4, rue Joseph Thillet  
31400 Toulouse  
Téléphone : 06 69 12 15 1  
Télécopie : 08 97 10 33 5  
Adresse de messagerie :  
accueil-api@orange.fr

## phase 2 scénarios

15 décembre 2020

# SCÉNARIO N°1: la trame urbaine confortée

# scénario n°1: la trame urbaine renforcée

carte turbines\* sur d'après les données RGE



## 1. chemin urbain

**1a- avenue du Béal: véritable cheminement urbain** entre voie et béal, en fonction des platanes pour piétons et vélos, ralentissement des véhicules en traverse du bourg; aménagement fort du carrefour près du pont avec démolition maisons Fond Barnier.

**1b- chemin du Plo: large espace ménagé pour les piétons et vélos** avec réduction de la voie pour éviter les vitesses excessives; chemin interne au quartier, vers les équipements, le pôle médical...

## 2. chemin des berges

**2a-** simple chemin piéton calé dans la berge sans équipement spécifique  
**2b-** continuité à soigner sous le pont et en rive droite sous le monument aux morts.

## 3. maillage et ancrage

**3a-** lien fort à créer entre les 2 chemins, en s'appuyant sur carrefour remanié.

**3b, 3c et 3d-** liens différents (parc, ruisseau, parking)

**3e-** articulation avec projet de l'îlot nord, rue des Caves.

## 4. traversées

**4a-** aménagement d'une circulation piéton vélo en encorbellement sur pont actuel.

**4b-** passages à gué à favoriser (site de l'ancienne passerelle piétonne) et en lien avec rue des Caves.

> un contraste accentué entre les berges naturelles du Lauquet et la trame urbaine renforcée

Le principe général du scénario est de conforter la trame urbaine du bourg en s'appuyant sur des axes existants qui sont actuellement trop flous ou peu adaptés aux usages actuels et futurs: **avenue du Béal en rive gauche et chemin du Plo en rive droite.**

> deux axes de mobilité douce renforçant l'existant

Les deux axes sont traités pour permettre partout les déplacements doux en contenant les véhicules (vitesse réduite, stationnements recalibrés en les rendant plus attractifs par des plantations, une désimperméabilisation et des places supplémentaires).

> les liens avec la rivière sont fortement retravaillés mais les espaces connexes au cours d'eau sont aménagés a minima: chemin simple et continu en rive gauche sur la berge reprofilée.

> les traverses entre berges sont multipliées dans des configurations différentes au regard des sites.

> les bords du Lauquet sont aménagés de façon très «naturelle», dans le dessin des espaces, le choix des plantations, l'ouverture des terrassements, avec des interventions très discrètes; ils accueillent peu d'activités et d'équipements pour laisser la place à l'eau et à la nature.



## A. EHPAD

- A1 - accès et parvis
- A2- espaces extérieurs
- A3 -bâtiments (4750m2 en R+1)

## B. pôle médical

- B1- maison de santé
- B2-pharmacie

## C. stationnement

- C1- stationnement personnel EHPAD
- C2- stationnement visiteurs & patients pôle médical
- C3- stationnement «minute»

## D. logements

- D1- logement collectif
- D2- logements individuels groupés
- D3- logements intermédiaires

## E. sports

- E1 -stade et équipements existants maintenus
- E2- équipements déplacés (nouveaux)
- E3- nouveaux programmes (skate park par exemple)

## F. jardins

- F1-jardins partagés (résidents, habitants rive gauche)
- F2-espaces verts collectifs logements
- F3- espaces verts autour des équipements



# scénario n°1: quartier du Plo

### > une organisation qui concilie l'évolution des espaces dans le temps

Le scénario propose de répondre à court terme aux besoins identifiés.

L'organisation proposée permet donc d'implanter les éléments de programme envisagés (EHPAD, Maison de santé et pharmacie, stationnement nécessaire).

### > une utilisation optimale des espaces constructibles à moyen et long termes

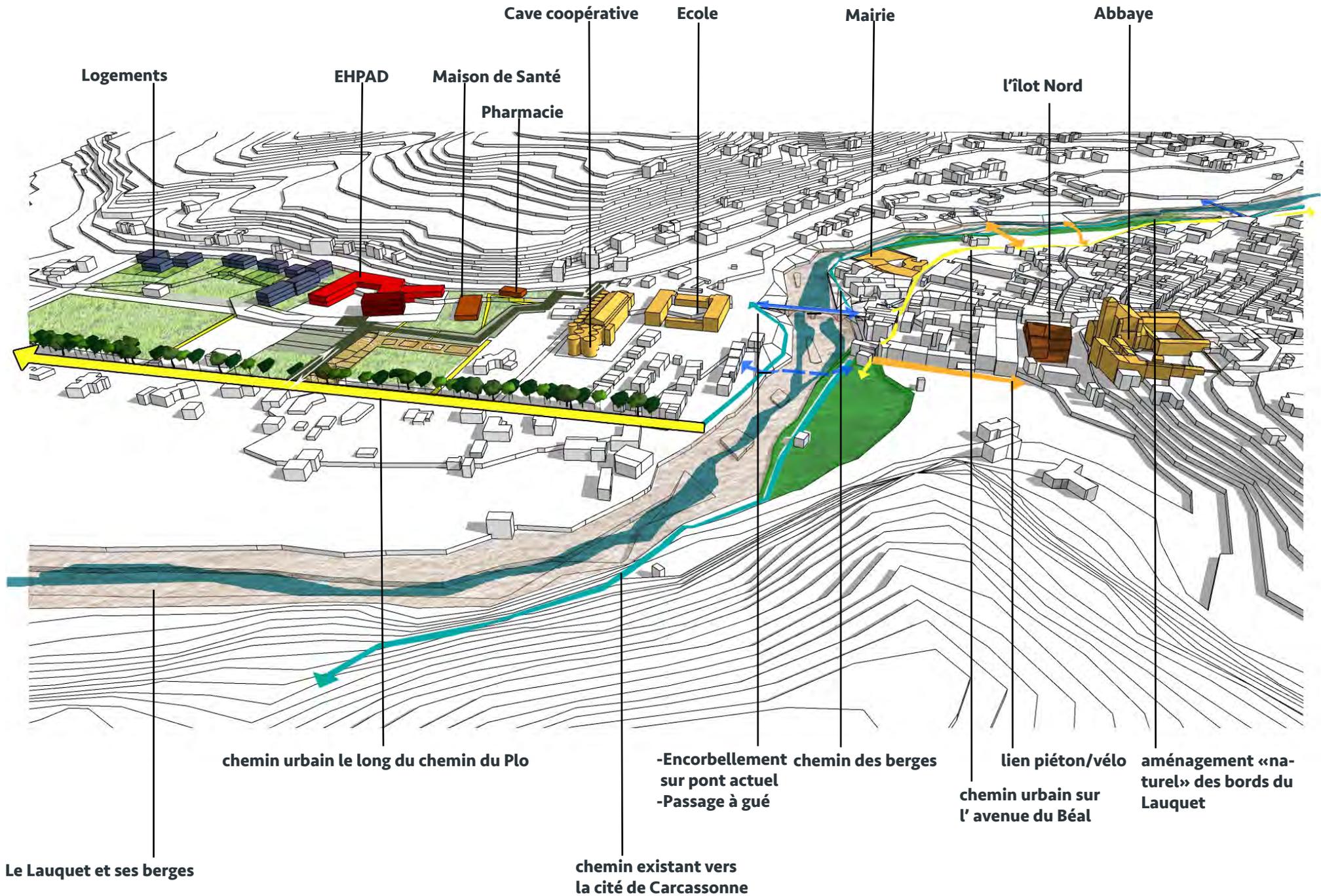
Mais il s'agit aussi d'envisager le devenir du quartier à long terme et d'utiliser au mieux tous les espaces constructible le long de la route de Carcassonne.

### > des accès prenant en compte les différents usages

L'accès sur l'espace privé devant la cave coopérative est utilisé comme accès rapide pour la pharmacie et pour la maison de santé.

L'accès principal est prévu par le chemin du Plo notamment pour l'EHPAD.

L'évolution à long terme des espaces situés près et autour de la Cave coopérative doit être envisagée pour éviter de bloquer toute possibilité d'utilisation de construction sur des espaces non inondables (a priori).



# SCÉNARIO N°2: le Lauquet comme espace de vie

# scénario n°2: le Lauquet comme espace de vie

carte turbines\* sur d'après les données RGE



## 1. chemin urbain:

**1 a.** le long des voies existantes, marquage de la circulation des piétons/vélos, séparation si l'espace le permet.  
**1 b.** entre parcelles, chemin aménagé simplement ou plus fortement en fonction des situations.

## 2. chemin des berges:

> large allée avec traitement poreux et permettant une nouvelle appréhension de la rivière et de ses berges; risberme, terrassements.  
> lien et parcours avec les chemins du territoire élargi (ancienne route de Carcassonne, vers les Hortes).

## 3. maillage et terrasse:

**3 a.** liens marqués et fréquents entre les quartiers du village et la rivière; belvédères, points d'arrêt.  
**3 b.** forte utilisation de la terrasse, avec jardins familiaux, partagés, maraîchage, plantations organisées; pôles de stationnement renforcés mais traités en cohérence avec le risque inondation (désimperméabilisation...).

## 4. traversée du Lauquet:

**4 a.** circulation piétons/vélos le long du pont (encorbellement).  
**4 b.** passage(s) à gué aménagés et accès aux rives aménagés (rampes, escaliers).

## > un réaménagement fort des rives du Lauquet et des nouveaux usages

Les bords de la rivière sont occupés par un large chemin piétons-vélos de façon continue.  
Les aménagements de la terrasse sont très dessinés, organisés, favorisés, en cohérence avec le risque inondation: jardins; parcours de santé; mobilier; chemins perpendiculaires.  
De façon générale, les points de vue, les belvédères sont favorisés pour mettre en scène la rivière, le village, l'abbaye.

## > un grand réseau pour les mobilités douces

L'existant est fortement complété par un maillage simple et efficace de chemins reliant tous les quartiers de Saint-Hilaire, évitant l'utilisation systématique des véhicules (lorsque cela est possible), permettant de découvrir des espaces, avoir de nouveaux points de vue, se relier au grand paysage et au territoire élargi (réseau de chemins à identifier, signaler au public sur tous les supports disponibles).  
Les espaces publics existants (comme l'av. du Béal...) sont utilisés au mieux pour permettre le passage des piétons et des vélos de façon plus sûre et plus agréable.

## > une grande allée comme principe directeur pour l'aménagement du quartier du Plo

Le nouvel axe rassemble toutes les fonctions actuelles et nouvelles, pour des déplacements agréables et courts, à l'écart de la circulation routière.



## A. EHPAD.

> env. 4800m<sup>2</sup> en R+1, en forme de H (ailes de 16m d'épaisseur avec couloir distribuant des chambres en vis-à-vis), ouvrant sur un jardin clos ombragé au nord (A1), un jardin clos au sud mais ouvert sur l'extérieur (A2), des terrasses en R+1 (A3)  
 > accès principal côté ouest (A4) avec parvis et logistique côté nord.

## B. maison de santé

> implantation fluide dans le site, env. 600m<sup>2</sup> (B1), avec pharmacie au sud (B2), distribué par un parvis; à 20m du stationnement; accès possible pour les livraisons.

## C. stationnement

> 3 pôles, plantés largement et non poreux, pour 107 places (application du PLU: 95+12), pouvant aussi servir de grand espace dégagé pour des événements.

## D. logements

> 16 logements individuels (sur parcelles de 200 à 300m<sup>2</sup>) ou 20/25 logements intermédiaires, orientation sud (D1); pas de garage systématique mais pôle de stationnement poreux et planté de 25 places (D2).

## E. sports

> stade (E1), hand (E2)  
 > pour mémoire: ateliers municipaux non déplacé

## F. nouveaux espaces.

> jardins familiaux ou partagés (F1), boulodrome (F2), promenade et jeux (F3), skatepark (F4), city-stade (F5)

> G: liens piétons/vélos  
 > H: parvis



# scénario n°2: quartier du Plo

## > une nouvelle «colonne vertébrale» qui irrigue le quartier du Plo

La grande allée permet l'accès aux équipements et services existants ou nouveaux: cave coopérative, maison de santé et pharmacie, EHPAD, terrains de sport, jardins, stationnement...

L'accès véhicules (stationnement, logistique des bâtiments, pompiers) se fait par le chemin du Plo, sans création de voie nouvelle.

## > un nouveau quartier urbain bien calé dans l'espace

Les programmes bâtis sont implantés pour bénéficier de la vue, du sud, dans ou à l'écart de la pente. Séquencés le long de la RD104, mais sans accès direct (à part pour les piétons/vélos) en raison de la géographie du site, accompagnés de plantations, ils construisent une nouvelle entrée de ville en rythmant l'espace et en ménageant des vues, notamment frontales, vers l'abbaye.

Les terrains de sport sont ré-installés dans les espaces inondables (petit stade, tennis) et accompagnés de nouveaux programmes possibles: boulodrome, jeux enfants, promenade et lieux calmes, jardins familiaux ou partagés.

## > un nouveau pôle à venir avec la cave coopérative

L'espace privé devant la cave et le bâtiment de stockage est fermé à la circulation publique: seul y est maintenu l'accès pour le fonctionnement viticole. La grande allée est «juste» dessinée au sol. A plus long terme, si l'activité viticole se déplace, cet espace deviendra un grand parvis minéral desservant de nouveaux équipements sur un site non inondable (future mairie? autre équipement?) et la cave coopérative pourra être réutilisée (lieu d'expo, ateliers pour activités artistiques ayant besoin d'espace mais de peu de confort, resto/café pour des événements ponctuels avec lien à l'extérieur).

